

ÉTATS ARABES

**OASIS D'AL-AHSA, UN PAYSAGE CULTUREL
EN EVOLUTION**

ARABIE SAOUDITE

CANDIDATURE AU PATRIMOINE MONDIAL – COMMENTAIRES DE L'UICN À L'ICOMOS

OASIS D'AL-AHSA, UN PAYSAGE CULTUREL EN ÉVOLUTION (ARABIE SAOUDITE)

Pour examiner ce paysage culturel, l'UICN s'est appuyée sur une étude théorique de la proposition et sur les commentaires de deux évaluations théoriques externes afin de donner ses commentaires à l'ICOMOS sur les éléments naturels du bien. Ces études ont aussi été communiquées directement à l'ICOMOS pour contribuer à son examen approfondi de la proposition. L'évaluation de la proposition pour le Comité du patrimoine mondial sera finalisée par l'ICOMOS.

Le bien est proposé au titre des critères (iii), (iv) et (v) et se compose de 12 éléments séparés couvrant au total 8544 hectares, avec une zone tampon constituée de sept zones distinctes, pour une superficie totale de 21 556 hectares. Le bien en série national a une superficie totale de 30 100 ha.

Il est clair que l'oasis est un lieu où s'est établie, depuis longtemps, une interaction entre l'homme et la nature. À l'origine de l'oasis, il y a une tentative faite par l'homme d'utiliser une eau abondante pour transformer les paysages naturels en régions accueillantes pour l'homme où l'agriculture était la principale source de subsistance dans un milieu désertique très hostile.

L'oasis en tant que paysage culturel ne saurait être dissociée de ses écosystèmes naturels, de la biodiversité et des espèces sauvages associées aux écosystèmes de zones humides eux-mêmes ainsi qu'aux écosystèmes du désert environnant.

Les études disponibles suggèrent que le milieu naturel, à l'intérieur et autour des éléments de l'oasis, en particulier ceux qui sont dans un état plus naturel (p. ex., le lac Al Asfar), est de grande importance pour la biodiversité, les espèces sauvages et les moyens d'existence des communautés locales. Cette constatation est confirmée par le fait que les Lagunes d'Al-Hasa figurent dans le Directory of Wetlands in the Middle East (Scott 1995). BirdLife International a aussi identifié les lagunes comme une Zone importante pour la conservation des oiseaux (BirdLife International 2017). En outre, le dossier de la proposition mentionne à plusieurs reprises l'importance des écosystèmes d'Al Ahsa dans l'évolution de l'oasis. « Les réseaux de rivières continuent de couler sous terre et contribuent, avec la condensation, à la préservation de l'humidité dans le sable, créent une écologie spéciale qui favorise des formes de vie particulières et une biodiversité adaptée à des situations extrêmes » (dossier de la proposition, p. 96). « Al-Ahsa, avec l'eau dont elle dispose, sa situation géographique et, surtout, son contexte environnemental varié (savane boisée, désert extrême, marécages et lagunes) a été pendant 3000 ans un lieu idéal pour cette culture pré-oasis. La biodiversité élevée, la présence d'écotones, de niches et de milieux micro-spécifiques différents se reflètent dans la diversité culturelle, comme par exemple le développement des différentes compétences nécessaires à chaque cas » (dossier de la proposition, page 160).

Les études théoriques de l'UICN recommandent de promouvoir des études de la biodiversité associée à l'oasis, une zone humide entourée de champs de dunes éoliennes et d'écosystèmes de sebkha. Ces études révéleront l'importance de la biodiversité de l'oasis elle-même et des milieux qui l'entourent ainsi que le rôle des populations locales qui devrait être mieux connu et mieux décrit pour assurer une meilleure gestion des éléments naturels de l'oasis. Les études théoriques soulignent en outre les fortes interactions entre l'homme et la nature, y compris les effets des impacts anthropiques. De leur point de vue, si elles sont bien gérées, la biodiversité et les communautés locales de l'oasis peuvent prospérer, tant du point de vue de la conservation de la nature que du développement durable local.

L'UICN note qu'il importe que la gestion de l'oasis comprenne un élément d'étude spécifique, pour comprendre, surveiller et conserver la biodiversité de l'oasis comme partie intégrante de la protection et de la pérennité de son patrimoine. L'accent devrait être mis sur la biodiversité dans l'oasis mais aussi dans les environs. Un suivi régulier de la qualité de l'eau dans les principales masses d'eau importantes pour les oiseaux d'eau et autres groupes liés à la biodiversité est également jugé important pour le maintien des habitats naturels du bien. Les mesures suggérées ci-dessus doivent prendre en compte les impacts passés, actuels et futurs des changements climatiques sur les services écosystémiques clés que fournit le bien.

L'UICN estime en outre que le rôle des communautés locales du point de vue de la compréhension et de la conservation du milieu naturel grâce à leur savoir traditionnel et à leur longue expérience, y compris en ce qui concerne les pratiques agricoles traditionnelles, est intégré dans le système de gouvernance de l'oasis, de même que les stratégies et plans de présentation, promotion et développement du site.